



HYDREAULYS

COMITÉ DU 17 DECEMBRE 2018 À 18H00
COMPTE-RENDU

1. Le procès-verbal du précédent Comité a été adopté ;
2. Le Comité a adopté, par voie de délibération :

2018/61 : Installation d'un délégué suppléant pour la commune de Bailly

INSTALLE au Comité d'HYDREAULYS, en qualité de délégué suppléant pour le compte de la commune de Bailly :

- M. Salvador LUDENA

2018/62 : Adoption du budget primitif de l'exercice 2019

APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2019 d'HYDREAULYS.

- Section d'exploitation :

Dépenses.....	18 939 180.00 €
Recettes.....	18 939 180.00 €

- Section d'investissement :

Dépenses.....	17 573 680.07 €
Recettes.....	17 573 680.07 €

Soit un total en dépenses de36 512 860.07 €
Soit un total en recettes de36 512 860.07 €

AUTORISE et **DONNE POUVOIR** au Président pour signer tout document relatif à ce dossier.

2018/63 : Décision modificative n°2

APPROUVE la décision modificative n°2 au budget 2018, telle que détaillée :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (618)	-132 000,00 €
45	Comptabilité distincte rattachée (45813)	132 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante (658)	450 000,00 €
TOTAL		450 000,00 €

Recettes d'exploitation		
Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses (7068)	-132 000,00 €
45	Comptabilité distincte rattachée (45823)	132 000,00 €
TOTAL		0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Montant
041	Opérations patrimoniales (2315)	200 000,00 €
TOTAL		200 000,00 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Montant
041	Opérations patrimoniales (238)	200 000,00 €
TOTAL		200 000,00 €

2018/64 : Réaménagement d'un emprunt CDC

DÉCIDE de réaménager le prêt n°1234375 réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ou de négocier la reprise du prêt par un autre établissement financier.

AUTORISE et **DONNE POUVOIR** au Président pour signer tout document relatif à ce dossier.

2018/65 : Compétence Gestion des ouvrages de régulation

Demande de subvention pour l'acquisition du Domaine de la Faisanderie

AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (Conseil Départemental des Yvelines, Agence de l'Eau Seine Normandie, Région...) pour l'acquisition du Domaine de la Faisanderie.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

2018/66 : Compétence Transport

Convention d'étude Autoroute A12 avec Bois d'Arcy

APPROUVE les termes de la convention entre HYDREAULYS et la commune de Bois d'Arcy relative aux études de conception pour les travaux de réhabilitation des collecteurs de Bois d'Arcy au niveau de l'autoroute A12.

AUTORISE le Président à signer la convention entre HYDREAULYS et la commune de Bois d'Arcy relative aux études de conception pour les travaux de réhabilitation des collecteurs de Bois d'Arcy au niveau de l'autoroute A12, et tout document s'y rattachant.

2018/67 : Compétence Transport

Convention de raccordement des réseaux unitaires d'assainissement d'HYDREAULYS aux collecteurs du SIAAP

APPROUVE les termes de la convention de raccordement des réseaux unitaires d'assainissement d'HYDREAULYS aux collecteurs du SIAAP.

AUTORISE le Président à signer la convention de raccordement des réseaux unitaires d'assainissement d'HYDREAULYS aux collecteurs du SIAAP, et tout document s'y rattachant.

2018/68 : Compétences Assainissement communal et Transport

Autorisation de signature du marché d'études pour l'élaboration du Schéma directeur d'assainissement (SDA)

AUTORISE le Président, ou toute personne habilitée par ce dernier, à signer le marché d'études ayant pour objet l'élaboration du schéma directeur d'assainissement d'HYDREAULYS.

DIT que l'attributaire sera désigné par la Commission d'appel d'offres, après application des critères de jugement des offres précisés au règlement de la consultation.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget.

2018/69 : Compétence Assainissement communal

Convention de délégation de la compétence assainissement communal entre la commune de Rocquencourt et HYDREAULYS

APPROUVE les termes de la convention de délégation de la compétence assainissement communal entre la commune de Rocquencourt et HYDREAULYS.

AUTORISE le Président à signer la convention de délégation de la compétence assainissement communal entre la commune de Rocquencourt et HYDREAULYS, et tout document s'y rattachant.

2018/70 : Compétence Assainissement communal

Protocole d'accord entre HYDREAULYS et Le Chesnay

APPROUVE les termes protocole d'accord entre la commune du Chesnay et HYDREAULYS.

AUTORISE le Président à signer le protocole d'accord entre la commune du Chesnay et HYDREAULYS, et tout document s'y rattachant.

2018/71 : Compétence Assainissement communal
Avenant n°1 au contrat de DSP avec la SEVESC – Intégration de la commune Rocquencourt

APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement communal avec la SEVESC.

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement communal avec la SEVESC.

DIT que l'avenant n°1 est sans incidence financière.

2018/72 : Compétence Assainissement communal
Adoption d'une convention type pour les branchements privés en maîtrise d'ouvrage déléguée

ADOpte la convention type pour les branchements privés en maîtrise d'ouvrage déléguée.

2018/73 : Compétence Assainissement communal
Délégation du Comité au Président de la signature des conventions pour les branchements privés en maîtrise d'ouvrage déléguée

DONNE DELEGATION au Président, ou toute autre personne habilitée, pour la signature des conventions relatives aux branchements privés en maîtrise d'ouvrage déléguée selon la convention type adoptée en Comité.

2018/74 : Compétence Assainissement communal
Demande de subventions pour les branchements privés des rues Zola, Cordier et François à Saint-Cyr-l'Ecole

AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (Conseil Départemental des Yvelines, Agence de l'Eau Seine Normandie, Région...) pour l'ensemble de l'opération.

2018/75 : Compétence Assainissement communal
PV de mise à disposition des biens de la compétence assainissement communal de Saint-Cyr-l'Ecole

APPROUVE la signature du procès-verbal de mise à disposition des biens de la compétence assainissement communal de Saint-Cyr-l'Ecole à HYDREAULYS ci-joint en annexe.

AUTORISE et **DONNE POUVOIR** au Président pour signer tout document relatif à ce dossier.

**2018/76 : Compétence Assainissement communal
Participation « Eaux pluviales » pour la période 2018-2019**

ADOPTE une participation « Eaux pluviales », pour les années 2018 et 2019, de :

Commune	Participation
Saint-Cyr-l'Ecole	50 000,00 €
Fontenay-le-Fleury	13 000,00 €

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 18 décembre 2018.

Claude JAMATI
Président d'HYDREAULYS

